

Que sont les veilleurs devenus ? Des hors-la-loi ?

Par Maximilien

écrit par Christine Tasin | 9 octobre 2013



En France, avoir des réflexes manichéens, les gens bons d'un côté, les méchants de l'autre, c'est à la mode. Mais les choses ne sont pas si simples. En tant que militant laïque et républicain, il est de mon devoir de ne pas fermer les yeux sur les atteintes à la loi, qu'elles viennent de musulmans, de chrétiens ou de Roms...

En effet, le point commun entre certains musulmans, certains Roms, et [certains catholiques](#), c'est qu'ils occupent de manière illégale l'espace public.

Ainsi il y a eu le problème d'occupation illégale d'un certain nombre de musulmans dans nos rues les vendredis de prière. Il y a également le problème d'occupation de terrains publics par des Roms.

Ces deux faits ont été avec raison dénoncés avec vigueur, car le non-respect de la laïcité et de la propriété d'autrui, fût-elle communale, n'a pas sa place au sein de la république française.

Quid des veilleurs ?

Depuis des mois, la France subit l'exaltation d'un certain nombre de catholiques qui ne se sont toujours pas remis du vote à l'assemblée nationale du mariage pour tous.

Que l'on soit pour ou contre le Mariage Pour Tous, là n'est pas le sujet, j'ai pour ma part manifesté contre, la loi est passée c'est la règle républicaine.

Ainsi donc ce sont des centaines de personnes qui chaque jour occupent des places notamment dans Paris, pour prier, ou lire des textes, religieux ou philosophiques **et tout cela sans demander au préalable d'autorisation à la préfecture, comme la loi le veut.**

Comment expliquerons-nous aux musulmans qu'ils ne doivent plus prier dans les rues si on accepte que ceux qui sont en colère le fassent ?

Le loi de 1905 a défini les règles et il est inacceptable qu'elles soient transgressées. Ceux qui veulent prier doivent le faire en privé. C'est cela la laïcité qui permet le vivre ensemble. Ceux qui ne sont pas d'accord avec la loi ont le droit de faire de la politique pour se faire élire ou pour élire les leurs afin de changer la loi. Mais on n'occupe pas l'espace public.

Maximilien